



Communiqué de presse

Luxembourg, le 28 janvier 2021

En 2021, l'auditeur externe de l'UE s'intéressera de près aux interventions en rapport avec la COVID

Dans son plan d'audit pour 2021 publié aujourd'hui, la Cour des comptes européenne annonce que, cette année, un quart de ses audits porteront sur la réaction de l'UE à la pandémie de COVID-19 ou sur l'instrument de relance «Next Generation EU». Par ailleurs, au cours des cinq prochaines années, l'auditeur externe de l'UE s'efforcera de contribuer à une Union européenne plus résiliente et plus durable, fidèle aux valeurs sur lesquelles elle est fondée. Selon la nouvelle stratégie de l'institution pour la période 2021-2025, également publiée ce jour, la Cour continuera de s'employer à fournir aux citoyens une assurance fiable grâce à ses audits, d'améliorer l'obligation de rendre compte et la transparence des actions de l'UE ainsi que d'en auditer la performance dans les principaux domaines.

Le programme de travail de la Cour pour 2021, qui se prolonge en 2022, fournit une liste des 73 rapports spéciaux et documents d'analyse qu'elle compte publier au cours de ces deux exercices et qui sont répartis en quatre domaines stratégiques:

- la compétitivité économique et la cohésion de l'UE,
- les défis en matière de climat et de ressources,
- la sécurité et les valeurs de l'UE,
- la politique budgétaire et les finances publiques.

Ces publications seront principalement axées sur l'évaluation de la performance des actions de l'UE dans différents domaines tels que l'acquisition de vaccins, la sécurité alimentaire et la libre circulation durant la pandémie, les plans nationaux pour la reprise, la transformation numérique des écoles, l'administration en ligne, l'économie circulaire, l'intégration des questions climatiques, la durabilité de la pêche, la lutte contre la fraude dans la politique agricole commune, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), la surveillance bancaire dans l'UE ainsi que les législateurs face au lobbying. Ces domaines ont été sélectionnés sur la base d'une évaluation des principaux risques pour les dépenses de l'UE et pour la mise en œuvre de ses politiques.

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de la stratégie pour la période 2021-2025 et du programme de travail pour 2021 et au delà de la Cour des comptes européenne.

Les documents sont disponibles dans leur intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

«Notre programme de travail pour 2021 marque le lancement de notre nouvelle stratégie, qui orientera jusqu'en 2025 les travaux de notre institution en tant qu'auditeur externe indépendant de l'UE» a déclaré M. Klaus-Heiner Lehne, Président de la Cour. «Les citoyens de l'Union pourront continuer à compter sur nous pour suivre les questions essentielles pour l'avenir de l'UE: nous centrerons nos audits sur les domaines où nous pouvons apporter la plus grande valeur ajoutée, soulignant ce qui fonctionne bien et attirant l'attention sur ce qui ne fonctionne pas. Cela vaut également pour les nouvelles mesures prises par l'Union afin de protéger les citoyens contre les effets néfastes de la pandémie.»

En outre, au cours des cinq prochaines années, les auditeurs de la Cour continueront à affiner leur approche d'audit en matière de validation des comptes de l'UE et de vérification de la conformité des dépenses aux règles en vigueur. Ils tiendront compte des changements conséquents introduits par le cadre financier pluriannuel 2021-2027 et par l'instrument de relance «Next Generation EU», qui auront des répercussions sur le financement et l'utilisation du budget de l'UE et qui comprennent de nouvelles formes de ressources propres et l'éventuel remplacement des règles d'éligibilité par des aspects axés sur les résultats. La priorité sera également donnée au renforcement de la coopération avec les organismes de l'UE chargés de détecter les fraudes ainsi que de la contribution à la lutte contre la fraude dans les dépenses et la perception des recettes de l'UE.

En outre, la stratégie de la Cour pour la période 2021-2025 évoque la possibilité de modifier le mandat proprement dit des auditeurs. La principale mission de l'institution est de veiller à ce que les différents organismes qui gèrent les fonds et la mise en œuvre des politiques de l'UE répondent de leurs actes, mais il subsiste des déficits d'audit et d'obligation de rendre compte. Dans les années à venir, elle s'attachera à se voir confier des pouvoirs clairs et plus étendus afin de pouvoir contrôler non seulement les institutions et organes de l'UE, comme cela est le cas actuellement, mais aussi les principales structures intergouvernementales qui revêtent une importance pour le fonctionnement de l'Union.

Informations générales

La Cour des comptes européenne est tenue de vérifier que les fonds de l'Union sont perçus et dépensés conformément aux règles et à la réglementation en vigueur, qu'ils sont correctement comptabilisés et qu'ils sont utilisés de manière efficiente et efficace dans l'intérêt des citoyens de l'UE. Ses rapports et opinions d'audit constituent un élément essentiel de la chaîne de responsabilité de l'UE et sont utilisés pour demander des comptes aux responsables de la mise en œuvre des politiques et programmes de l'UE, à savoir la Commission, les autres institutions et organes de l'UE et les administrations des États membres. Ils aident également les citoyens à mieux comprendre comment l'UE et ses États membres répondent aux défis présents et à venir.

La stratégie pour la période 2021-2025 et le programme de travail pour 2021 et au delà sont disponibles en anglais sur le site web de la Cour (eca.europa.eu). Les versions dans les autres langues officielles de l'UE seront publiées prochainement.

Contact presse

Damijan Fišer – E: damijan.fiser@eca.europa.eu T: (+352) 4398 45 510 / M: (+352) 621 552 224